

Election du Maire et des Adjointes

Pour affichage à la porte de la mairie (article R 2121-7 CGCT)

Cluses, le 16 mars 2026

Nos réf. JPM/LF n°2026-09

Objet : affiche élection du maire et des adjoints.

Affaire suivie par : Laurent FAVRE – Directeur Général des Services

☎ 04 50 96 69 11 – laurent.favre@cluses.fr

Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article L 2121-7 du CGCT, j'ai l'honneur de vous informer que le Conseil municipal se réunira le :

Samedi 21 mars 2026 à 10h

Salle des Mariages

en Mairie de Cluses

L'ordre du jour de la séance est le suivant :

- 1/ Installation des Conseillers Municipaux
- 2/ Election du Maire
- 3/ Détermination du nombre des adjoints
- 4/ Election des adjoints
- 5/ Lecture et remise d'une copie de la Charte de l' élu local

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sincères salutations.

**Le Maire,
Vice-Président du Conseil départemental
Président de la Communauté de
communes Cluses Arve & montagnes**



Jean-Philippe MAS